



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Nos associations
font battre le cœur
de notre commune.

Trouvez celle
qui vous ressemble,

**DEVENEZ
BÉNÉVOLE !**



**Pleslin
Trigavou**



**Conseil
Municipal
des Jeunes**

**CRÉATION DU PREMIER
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Les jeunes de 10-18 ans bougent avec leur commune

● MOT DU MAIRE	3
● CONSEILS MUNICIPAUX	4
● VIE COMMUNALE	8
● ÉTAT CIVIL	11
● TRAVAUX	12
● URBANISME	15
● ENVIRONNEMENT	17
● VIE SCOLAIRE	18
● JEUNESSE	20
● VIE CULTURELLE	22
● VIE ASSOCIATIVE	25
● TOURISME & QUALITÉ DE VIE	28
● DINAN AGGLOMÉRATION	29
● PATRIMOINE	30
● RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	32



**CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES**

N'oubliez pas la date de
dépôt de votre dossier :

Le 30 octobre 2021

(voir article page 22)



Le mot du Maire

Chères Pleslinaises Trigavouases,
Chers Pleslinais Trigavouas

Comme espéré par tous, nous retrouvons en cette rentrée 2021 une vie quasi normale, où nous pouvons à nouveau faire des projets à titre privé, professionnel ou encore associatifs. Si cette liberté a pu nous être redonnée alors que l'épidémie de covid 19 est toujours présente, c'est bien grâce aux campagnes de vaccination qui permettent à la France d'atteindre un taux de couverture vaccinale parmi les plus élevés d'Europe. Ce taux varie selon les régions, les départements, les cantons et les communes. C'est la raison pour laquelle j'invite tous nos concitoyens éligibles à la vaccination qui ne sont pas encore vaccinés à prendre rendez-vous dans les différents centres de vaccination proches de notre commune, chez votre médecin ou votre pharmacien, afin de se protéger soi-même et de protéger les autres.



Durant ce dernier trimestre estival, vous avez été nombreux à répondre aux questionnaires participatifs concernant la médiathèque et l'animation jeunesse qui vous ont été envoyés. Les ateliers participatifs organisés par l'Atelier de L'Ourcq en charge de l'étude urbaine sur la redynamisation de nos deux bourgs ont également rencontré un franc succès. C'est fort de ces retours que nous allons pouvoir mener à bien l'ensemble de ces actions, oh combien structurantes pour notre commune ! Nous venons de vivre une rentrée scolaire sereine, grâce à l'implication du corps enseignant et des agents de la commune. Trois cent quatre-vingt-quinze enfants ont

repris le chemin de l'école soit globalement quatorze élèves de plus que lors de la rentrée précédente. Les associations constituent l'un des piliers de notre vie démocratique, sociale et culturelle et sportive. Le forum des associations du 11 septembre a permis aux bénévoles de rencontrer un large public. Souhaitons qu'après dix-huit mois très difficiles pour la plupart de nos associations, votre mobilisation leur permette de retrouver l'activité d'avant la crise sanitaire.

Cette rentrée de septembre nous a également permis, pour la première fois, de valider deux projets citoyens issus du « budget participatif » que nous vous avons proposé. Nul doute que vous serez encore nombreux, l'année prochaine, à participer à cette action citoyenne.

Le dernier trimestre 2021 s'annonce encore riche en projets et en actions, qu'il s'agisse de la restitution de notre étude urbaine, du démarrage des travaux d'aménagement de la rue de Gervily et du lotissement de la Ville Even, de la sécurisation de la rue Général De Gaulle et bien entendu de l'ouverture de notre médiathèque prévue courant novembre..

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Bien sincèrement,

Thierry Orveillon
Maire de Pleslin Trigavou

CONSEIL DU 11 JUIN 2021

Acquisition de biens appartenant à l'Union Paroissiale des Familles de Trigavou

Dans le cadre de l'étude urbaine menée actuellement sur la commune, l'Atelier de L'Ourcq a invité à réfléchir sur l'intérêt d'acquérir la propriété, située 5 rue du Frémur à Pleslin Trigavou. Celle-ci est en vente et s'avère être un site stratégique pour répondre à un projet d'équipement public ou pour répondre aux enjeux de densification de l'habitat en cœur de bourg. La propriété est composée d'un corps de bâtiment avec au rez-de-chaussée deux pièces et un WC, au premier étage un palier, une salle de bains et deux chambres, au second étage deux greniers aménageables ; s'y ajoutent de part et d'autre un cellier et une chaufferie sur une surface de 157 m², et un jardin de 788 m² s'ouvrant sur le chemin de Riquamus. Accord des élus pour cet achat, en nom propre de la commune ou par le biais de l'Etablissement Public Foncier (EPF) au prix de 150 000 €, frais d'acte à charge de la commune.

Lotissement de la Ville Even

Effacement de réseaux

A la demande de la commune, le syndicat départemental d'énergie (SDE) a réalisé une étude concernant le projet d'effacement des réseaux à réaliser sur la voie qui longe le lotissement de « La Ville-Even Pour le réseau électrique basse tension, il resterait à charge de la commune 16 666,67 €. Pour le réseau d'éclairage public, reste à charge 16 380 €. Pour les infrastructures de télécommunication, 17 600 €, soit un coût global pour la commune de 50 646,67 €.

Réalisation de six logements sociaux locatifs avec les HLM de la Rance

Pour respecter le règlement du plan local d'urbanisme (PLU) en matière de logement social, la commune de Pleslin Trigavou a choisi de confier la réalisation des six logements sociaux du lotissement de « la Ville Even » à la SA HLM la Rance. Une convention sera signée pour cette réalisation.

Médiathèque

Reprise de la demande de subvention pour les extensions d'horaires

Lors de la séance du 9 avril 2021, le Conseil municipal avait sollicité auprès de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) une subvention sur cinq ans de 84 700 € ; Un ajustement est nécessaire portant la demande de subvention à 89 578,65 €.

Avenant n° 3 GOBIN

L'avenant n°3 est une moins-value de 2 800 HT est motivé par la diminution de la pose de pierre. Deux votes contre, Françoise Bichon et Bénédicte Renault.

Marché de voirie 2020

Dans le cadre du programme de travaux de voirie 2020, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec l'entreprise COLAS un marché de travaux en date du 22 juin 2020, pour un montant de 84 936 € HT.

L'avenant n°1 d'un montant en plus-value de 11 908 € HT concerne l'augmentation de surface de plus de 300 m² du tapis d'enrobé rue du Champ Bily, entraînant une plus-value d'environ 4 000 € ; l'augmentation du nombre de mise à niveau des bouches à clés de l'eau potable à 109 unités entraînant une plus-value d'environ 3 000 € ; et la création d'un réseau d'eau pluviale avec grilles générée par le plateau surélevé au carrefour des rues de Penthièvre et au Champ Bily pour un coût d'environ 4 000 € ; soit un total de plus-value de 11 908 € HT.

Abandon d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Rue Léon- Pépin

Une demande de permis de construire pour la réhabilitation de l'ancien Proxy en trois cellules commerciales a été déposée. Ce bâtiment faisait l'objet d'un emplacement réservé dans le plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLUiH), emplacement réservé levé pour que le projet puisse être mené.

Recrutement d'agents vacataires

Pleslin Trigavou étant chef lieu de canton, il est nécessaire d'avoir recours à du personnel vacataire pour la mise sous pli des professions de foi et bulletins de vote des candidats dans le cadre des élections départementales qui auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021. Le taux horaire de rémunération de ces agents est fixé à 10,25 € brut. Accord des élus.



Recrutement d'agents pour exercer une fonction à titre d'activité accessoire

Dans le cadre des élections départementales qui auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021, il est nécessaire d'avoir recours à du personnel extérieur à la collectivité pour exercer une fonction à titre d'activité accessoire, à savoir la mise sous pli des professions de foi et bulletins de vote des candidats. Accord des élus.

Joutes Nautiques

La 18^e édition des Joutes Nautiques organisée par le Kiwanis Club Dinan Pays de Rance se déroulera le 11 juillet 2021 au port de Dinan-Lanvallay. La commune y participera pour la 14^e année consécutive, avec une participation financière de 100 €. Les bénéfices de cette journée permettent au Club Kiwanis d'aider l'enfance malheureuse ou handicapée de la région.

Subvention OGEC

Suite au vote de la dotation pour l'OGEC d'un montant de 450 € par enfant pour l'année 2021, une dotation de 45 450 € a été allouée pour les 101 enfants de Pleslin Trigavou inscrits à l'école privée au 1^{er} janvier 2021. Un premier versement de 15 000 € correspondant au 1^{er} acompte est intervenu en février 2021, accord des élus pour un 2^e versement de 15 225 € en juin et un solde de 15 225 € versé en octobre.

Subventions associations

Des demandes de subvention sont parvenues en mairie après l'examen en conseil municipal du 9 avril. Les subventions attribuées concernent l'association « Le Mole » pour 50 €, l'association Beaussais Solidarité – Epicerie solidaire se voit attribuer un complément exceptionnel au vu du contexte sanitaire et de l'augmentation des besoins de 250 €.

Subvention classe de découverte centre nautique

Une subvention de 432 € sera versée sur le compte de la coopérative scolaire de l'école publique Charles-Josselin, correspondant au tiers du coût de la classe de découverte au centre nautique intercommunal.

CONSEIL DU 3 SEPTEMBRE 2021

En ouverture de la séance du conseil municipal, Jean-Paul Leroy prend la parole pour féliciter et remercier Thierry Orveillon pour son élection à la fonction de conseiller départemental suite aux scrutins du mois de juin dernier.

Les salles communales sont de nouveau ouvertes et les manifestations privées peuvent être organisées sous la responsabilité des organisateurs, avec gestion du passe sanitaire et le respect des gestes barrières.

Etude urbaine : point d'étape et retour sur les ateliers du 3 juillet

Un atelier participatif a eu lieu le 3 juillet sur le thème « Martirisons le plan », mené par l'atelier de l'Ourcq. Les habitants présents ont pu découvrir et débattre sur les mêmes informations que celles données aux conseillers lors de la rencontre du 18 mai dernier. Une vingtaine de personnes ont participé à cette matinée d'échanges avec de bons retours des participants.

Un point a été fait sur les dossiers portés avec l'Etablissement Foncier de Bretagne (EPF), à savoir l'acquisition de la maison paroissiale de Trigavou, bâtiment pour lequel les études réalisées par BURGEAP, prestataire de l'EPF, permettent d'estimer

les éventuels travaux de dépollution et/ou de démolition du bâtiment à un coût maximum de 85 K€. Cette dépense serait potentiellement prise en charge à hauteur de 60% par l'EPF, laissant une charge maximale de 34 K€ à la commune avant travaux de réhabilitation ou de construction. Par ailleurs une réflexion est en cours sur l'acquisition d'un autre bien immobilier mis en vente, à savoir la maison jouxtant la mairie de Pleslin Trigavou. L'EPF va travailler sur ce dossier en liaison avec l'Atelier de l'Ourcq.

Attribution du marché de travaux « Voirie 2021 »

Loïc Lemoine adjoint aux travaux, a rappelé que le programme de voirie 2021 se compose d'un ensemble de travaux tels que délimitation d'accotements, engravures de chaussées, reprofilage de chaussées en enrobé à chaud, calages d'accotements sur les secteurs suivants : allée du petit-Bois ; contre allée rue Léon-Pépin ; VC la Bigotière ; VC la Ville des Champs et le lotissement la Ville des Champs . L'entreprise COLAS, moins disante, a été retenue pour un montant de 65 518 € HT.

Attribution de marché de travaux « lotissement de la Ville Even »

La consultation concernant les travaux d'aménagement et de viabilisation du lotissement communal de la Ville Even, ainsi que l'aménagement de la voie de la Hérisse et de la création d'une voie douce a été lancée. Les entreprises les mieux disantes ont été retenues pour trois lots. Pour le lot n°1 Terrassement, voirie et assainissement SETAP pour 436 363 € HT ; n°2 réseaux eau potable et gaz BES pour un montant de 33 321 € HT et pour le lot n°3 espaces verts Nature et Paysage pour 16 666 € HT, soit un montant global de 486 350 € HT.

Le prix de vente du m² sera fixé lors d'une prochaine séance du conseil municipal, en adéquation avec le prix du foncier sur la commune actuellement en pleine évolution. La mise en place d'un règlement fixant des critères objectifs permettant la sélection des candidats sera étudiée.

Faisant écho aux informations nationales, Françoise Bichon a demandé si l'accès au gaz sera possible pour les habitants du lotissement. Thierry Orveillon a précisé que le gaz n'est pas interdit mais que les nouvelles normes de construction, à savoir la RE 2020 en remplacement de la RT 2012, va tendre à rendre les habitats passifs voire producteurs d'énergie, limitant ainsi fortement l'usage du gaz. La conduite de gaz existante passant déjà dans la rue, GRDF proposera le branchement aux futurs habitants du lotissement communal de La Ville Even.

Sélection des projets retenus au titre des budgets participatifs

Le 1^{er} budget participatif de Pleslin Trigavou a été lancé, permettant aux habitants d'imaginer et proposer des projets destinés à améliorer leur cadre de vie et l'environnement pouvant être financés par le budget participatif alloué par la commune. L'enveloppe allouée correspond à un budget d'investissement de 10 000 € par an. Onze projets ont été déposés par des habitants de la commune.

Modification de droit commun n°1 du PLUiH Avis de la Commune

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) a été approuvé le 27 janvier 2020. Il définit un projet partagé d'aménagement et de développement durable du territoire, détermine les droits à construire de chaque parcelle et intègre la politique de l'Agglomération en matière d'habitat.

Le PLUiH est un document vivant, appelé à évoluer annuellement afin d'intégrer l'avancement des réflexions et études urbaines menées sur le territoire et de procéder aux ajustements rédactionnels nécessaires tenant compte des retours d'expérience de sa mise en œuvre.

Une modification est en cours et est actuellement en enquête publique, jusqu'au 20 octobre. Pour la commune, ces modifications consistent à

- Créer cinq nouvelles Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ;
- Modifier deux OAP existantes ;
- Créer, modifier et supprimer des emplacements réservés ;
- Ajouter des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.

Personnel communal : mise en place du RIFSEEP

La mairie de Pleslin Trigavou a fait appel aux services du Centre de Gestion 22 pour l'accompagner dans une refonte du régime indemnitaire des agents relevant de la commune et de ceux de l'EHPAD, l'objectif étant de poser un cadre rationnel, évolutif et harmonieux pour ces deux structures.

Cette refonte sera présentée aux élus lors d'un prochain conseil municipal et sera soumis pour avis au comité technique du Centre de Gestion du mois de Novembre.

Ce nouvel outil indemnitaire de référence qui remplacera la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique, sera appliqué à compter du 1er janvier 2022 pour les agents territoriaux de Pleslin Trigavou après avoir été présenté aux élus lors d'un prochain conseil municipal et après l'avis du comité technique du Centre de Gestion du mois de novembre.

Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles

Dans le cadre du plan de relance national, la commune avait déposé en mars un dossier de subvention pour équiper les trois écoles. Une subvention a été accordée, d'un montant de 14 138 €.

Médiathèque : Avenants et Projet Culturel Scientifique Educatif et Social

• Avenant n° 2 GLASSOLUTIONS

Dans le cadre des travaux de création de la médiathèque, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec l'entreprise GLASSOLUTIONS un marché de travaux pour le lot menuiseries extérieures. Cet avenant concerne la mise en place d'une porte automatique afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, pour une plus value de 6 200 €. Deux contre, Françoise Bichon et Bénédicte Renault.

• Avenant n° 4 GOBIN

Pour le lot maçonnerie de pierre, l'avenant concerne un habillage de pierres sur le muret de la rampe d'accès PMR avec l'entreprise Gobin, soit une plus-value de 1 758 € HT. Deux contre, Françoise Bichon et Bénédicte Renault.

• Avenant n° 2 MIRIEL

Pour le lot sols, carrelage, faïence et sols souples, un avenant concerne un raccord de chape en périphérie des murs de la salle culturelle, rangement et tisanerie, soit une plus-value de 700 € avec l'entreprise Miriel. Deux contres, Françoise Bichon et Bénédicte Renault.

• Projet Culturel Scientifique Educatif et Social

Par décision du Conseil Municipal et avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires culturelles de Bretagne (DRAC), de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor (BCA) et de la communauté d'agglomération Dinan Agglomération, un comité de pilotage, constitué d'élus, d'agents de la commune, de bénévoles de la bibliothèque et de membres des institutions précitées, a engagé un travail de rédaction du Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) afin de déterminer les grands objectifs et les stratégies de la médiathèque en tenant compte de toutes ses missions de lecture publique.

La médiathèque s'insérera dans le réseau de lecture publique créée à l'échelle de Dinan Agglomération et aura pour vocation de rayonner sur le territoire en entrant en synergie avec tous les acteurs de la vie locale. Elle sera résolument orientée vers les usagers pour s'ancrez pleinement dans l'esprit de tiers lieu. Ce concept sociologique distingue le 1^{er} lieu comme la sphère du foyer, le 2^e lieu comme le domaine du travail et entend par 3^e lieu, le volet dédié à la vie sociale avec des espaces où les gens peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.



Le projet d'une nouvelle médiathèque « lieu de vie » s'inscrit donc dans une volonté publique de dynamiser le bourg en créant un établissement culturel de proximité ancré au cœur du village et de la vie sociale.

Fruit d'une réflexion collective, le PCSES de la future médiathèque de Pleslin Trigavou définit le projet du service pour au moins cinq ans. Après un diagnostic du territoire et de l'équipement actuel, il fixe des objectifs politiques, un programme d'actions possibles à mettre en œuvre pour les atteindre et les moyens financiers et humains nécessaires à leur réalisation. Le PCSES est distribué aux conseillers et leur retour sont attendus avant validation du projet au cours de la prochaine séance.

Financement de poste E de l'antenne de RASED de Dinan

Yvon Presse, adjoint aux écoles précise que le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est un dispositif de l'Education Nationale destiné à soutenir les élèves en difficulté et à prévenir le risque d'échec scolaire par des interventions sur le lieu de scolarisation. La contribution communale s'élèverait à 427,50 €

Dinan Agglomération

• Retour des ALSH : point d'étape

Dans le cadre du projet de transfert de la compétence ALSH détenue actuellement par Dinan

Agglomération, les communes de Plouër-sur-Rance, Pleslin-Trigavou et Langrolay-sur-Rance ont décidé de lancer une étude conjointe sur les besoins d'accueil et les besoins sociaux liés à la population accueillie au sein du futur ALSH intercommunal.

Cette étude constituera un outil d'aide à la décision et un support stratégique pour la construction du transfert de la compétence de l'ALSH dont la gestion sera définie à terme dans une convention intitulée « entente intercommunale ».

Cette étude qui s'étalera sur une période de 5 mois sera composée :

- d'une analyse statistique et quantitative ;
- d'une analyse qualitative et programmatique.

La première fera ressortir les besoins sociaux du public ALSH 3-17 ans pour chacune des communes tandis que la seconde permettra de définir les axes d'interventions en fonctions des problématiques identifiées.

Questions diverses

Des subventions exceptionnelles ont été approuvées : Association des Archers du Frémur : 240 € au titre des achats de peinture pour la rénovation des cibles du pas de tir. Association Théâtre en Rance : 96 € au titre des frais de repas des artistes du spectacle proposé en juillet sur la commune dans le cadre du festival estival Rencart sous les Remparts.

RECENSEMENT



Où et quand se faire recenser ?

• Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

• Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À noter lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

Pièces à fournir

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- Une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport ...)
- Son livret de famille
- Une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non-inscription automatique sur les listes électorales.

Pour en savoir plus : www.defense.gouv.fr/jdc

Le Sous-Préfet sur le territoire de Pleslin-Trigavou

Bernard Musset, Sous-Préfet de Dinan, en visite sur notre commune le 22 juillet dernier, a pu constater les effets du Plan de Relance National axé sur la cohésion, le soutien aux collectivités et la transition écologique.

La commune regroupait tous les critères et a donc bénéficié d'une enveloppe de 80 000 € afin de réaliser des travaux de rénovation thermique dans les bâtiments communaux. Le gîte de la gare a ainsi fait peau neuve, les deux anciennes maisons des professeurs seront quant à elles rénovées en 2022.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Elections départementales

Premier tour 20 juin 2021	Nombre d'électeurs Inscrits	Nombre de Votants	Nombre de suffrages exprimés	M. CONSTANT et Me ECOLAN	Me MESLAY et M. ORVEILLON	Me BICHON et M. CARO
TOTAL	15 578	6 194	5 929	921	2 897	2 111
		39,76%		15,53%	48,86%	35,60%

Second tour 27 juin 2021	Nombre d'électeurs Inscrits	Nombre de Votants	Nombre de suffrages exprimés	Me MESLAY et M. ORVEILLON	Me BICHON et M. CARO
Beaussais sur Mer	2 990	1 414	1 350	438	912
Lancieux	1 496	757	707	326	381
Langrolay	750	329	312	191	121
La Vicomté/Rance	915	363	334	193	141
Pleslin Trigavou	2 993	1 150	1 090	732	358
Plouër/Rance	2 858	1 127	1 074	730	344
Saint Samson/Rance	1 207	491	455	247	208
Taden	1 790	711	657	347	310
Trémérec	595	232	217	137	80
TOTAL	15 594	6 574	6 196	3 341	2 855
		42,16%		53,92%	46,08%

Madame Solenn MESLAY et Monsieur Thierry ORVEILLON sont élus conseillers départementaux du canton de Pleslin Trigavou (remplaçants : Madame Martine PASDELOU et Monsieur Raphaël LECOLLINET)

Elections Régionales

Second tour 27 juin 2021	Nombre d'électeurs Inscrits	Nombre de suffrages exprimés	Me LE CALLENEC	Me DESMARES -POIRRIER	M.BURLLOT	M. CHESNAIS- GIRARD	M. PENNELLE
Pleslin Trigavou	2 993	1 079	173	200	196	330	180
		36,05%	16,03%	18,54%	18,16%	30,58%	16,68%
Région Bretagne	2 495 250	874 068	192 127	176 767	128 715	260 918	115 541
		35,03%	21,98%	20,22%	14,73%	29,85%	13,22%

La médiathèque, c'est pour bientôt !

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de remplir le questionnaire et de partager leurs envies et attentes concernant la future médiathèque, vous avez ainsi contribué à nourrir la réflexion en cours autour du projet de l'équipement !

La dernière phase de travaux est en cours et le bâtiment devrait être livré en octobre. Au programme du mois de novembre : aménagement de la médiathèque et mise en route du nouveau logiciel commun à toutes les bibliothèques du réseau intercommunal Lirici (la migration du logiciel nécessite une fermeture des bibliothèques pendant une partie du mois de novembre).

La date d'ouverture sera fixée en fonction de ces différents éléments, mais nous sommes d'ores et déjà heureux de vous annoncer que l'exposition « Nature » de Soco inaugurera la saison culturelle de notre futur équipement ! D'autres surprises à venir...encore un peu de patience !

Une page Facebook à venir

La commission communication a travaillé sur la mise en place d'une page Facebook dédiée aux informations générales liées à notre commune. Cette page ne saurait tarder à émerger, la commission jeunesse quant à elle envisage une communication à destination des plus jeunes avec « Tik Tok », sans oublier Instagram pour avoir un panel d'outils de communication permettant de toucher d'une façon la plus large possible les habitants de tout âge.

2021 : année du recensement !

QUAND ?

L'enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. En conséquence elle se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

POURQUOI RECENSER ?

Le recensement a lieu tous les cinq ans et permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes. La connaissance précise de l'évolution de la population sur le territoire, ainsi que sa répartition, permet d'ajuster l'action publique aux besoins des habitants, en matière d'équipements collectifs (écoles, maison de retraite, etc...), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer.

Le recensement est indispensable pour mieux connaître les habitants et leur mode de vie : âge, profession, moyen de transport utilisé pour aller travailler, type d'habitation, qualité de vie... Il permet ainsi à la commune de répondre aux besoins de la population.

AVEC QUI ?

Sept agents recenseurs recrutés par la commune seront missionnés pour mener à bien ce recensement. Ils seront munis d'une carte officielle et seront tenus au secret professionnel. Notre commune travaille main dans la main avec l'INSEE pour effectuer le recensement de la population. Les informations récoltées restent confidentielles et anonymes, conformément aux lois sur le respect de la vie privée.

COMMENT ?

Vous avez le choix : internet ou formulaire papier.

- **Internet** : simple, rapide, sûr

Les agents recenseurs seront chargés de distribuer dans chaque boîte aux lettres une notice avec un identifiant et un mot de passe qui vous permettront facilement, en quelques minutes, de remplir un questionnaire en ligne.

- **Formulaire papier** : Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les formulaires papier vous seront remis par votre agent recenseur : une feuille de logement et autant de bulletins individuels que de personnes vivant dans votre logement.

- **Le moyen de réponse à privilégier est internet** : votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECENSEMENT

Le prochain recensement de la population de Pleslin-Trigavou aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

Notre commune recrute sept agents recenseurs qui seront chargés dans un premier temps de distribuer dans chaque boîte aux lettres de leurs secteurs attirés une notice avec des codes d'accès, permettant aux administrés de remplir directement le questionnaire de recensement sur Internet. La collecte en porte à porte se limitera aux personnes ne pouvant pas remplir les questionnaires en ligne.

Le travail se fera en collaboration avec la coordonnatrice Flore Huguerre, qui suivra avec chacun le bon déroulement de la collecte des questionnaires sur les différents secteurs, tout au long du recensement.

Cette mission rémunérée nécessite rigueur, disponibilité, discrétion et une bonne connaissance de la commune.

Des demi-journées de formation obligatoire seront assurées par l'Insee la première quinzaine de janvier 2022.

Vous êtes intéressés ? Les candidatures sont à déposer à la Mairie avant le 5 novembre 2021.

COVID-19 : vaccinez-vous près de chez vous

Le centre de vaccination de Dinan est ouvert
Centre des Congrès, rue Victor Basch

VACCIN : PFIZER

Gratuit

Ouvert à tous, dès l'âge de 12 ans*



*Pour tous les adolescents de 12 à 15 ans, accompagnement d'un de leurs parents ou d'un adulte munis de l'attestation parentale signée, disponible sur <https://solidarités-santé.gouv.fr>. Pour les adolescents de 16 à 17, possibilité de venir seuls munis de l'attestation parentale signée.

Photo insolite

Rencontre surprenante avec une chenille aux grands yeux à la Pilotais !

C'est la chenille qui...

Quand elle est inquiétée, notre chenille se redresse et rentre la tête dans le thorax ce qui a pour effet de gonfler les premiers segments abdominaux, et de mettre les fameux "yeux" en évidence ce qui lui donne une allure serpentiforme bluffante faite pour dissuader l'agresseur, voire l'effrayer !

Le simulacre est tel qu'il est bien peu de bipèdes pour oser se saisir de la bestiole ...ou seulement approcher le doigt sans appréhension ! Bien entendu, est-il besoin de le préciser, cette chenille est parfaitement inoffensive !

Qui dit chenille dit papillon : tout petit, tout mignon, tout rose, tel se présente *Deilephila Porcellus*, le "Petit sphinx de la vigne", autrement dénommé "Petit pourceau" ... ce qui n'étonnera personne !

Si vous avez-vous aussi une photo insolite sur la commune, merci de l'adresser sous format.jpg à l'adresse suivante : sylvie.mairiepleslin@gmail.com



Gens du voyage



Les rassemblements des missions évangélistes sont gérés par Dinan Agglomération. Chaque année, un calendrier est établi pour l'accueil sur les terrains spécifiquement dédiés. Toutefois cette procédure n'est pas toujours respectée ! C'est ainsi que le 26 juillet une mission évangélique constituée d'une centaine de caravanes s'est installée sur le terrain central des Landes de Reine. Mis devant le fait accompli, monsieur le Maire, après concertation avec monsieur le Sous-Préfet et les services de Dinan Agglomération, n'a pu qu'accepter de signer une convention fixant les règles d'occupation du terrain communal pendant une durée de deux semaines. Une autre mission évangélique d'environ 150 caravanes s'est installée du 15 au 29 août à la Croix Aubry sur un terrain privé. La municipalité regrette et condamne ces manquements à la loi !

Minorité

Concernant les 2 derniers conseils municipaux Dans la continuité de notre implication concernant les avenants de la médiathèque, nous ne comprenons pas que des travaux indispensables n'ont pas été inclus dans le budget prévisionnel de celui-ci :

- Porte à ouverture automatique, chape et muret soit une plus value de 8658€ H.T.

Nous nous tenons à votre disposition
contact.pleslin.trigavou.2020@gmail.com

NAISSANCES

• Wiktor	Strzelinski	36 rue de Gervily	21/05/2021
• Hugo	Laigre	1 Ter La Butte de Broons	14/06/2021
• Victoire	Bouetard	21 rue de l'Argoat	24/06/2021
• Charlie	Dufeil	Le Vaugérier	24/06/2021
• Léo	Hamel	68 Cana	30/06/2021
• Esmaëlle	Edmond	38 rue Léon Pépin	13/07/2021
• Rose	Lenglin	26 rue de l'Argoat	14/08/2021
• Malo	Peltier Floch	18 rue F. Mitterrand	20/08/2021
• Gaëtan	Alonso	12 le Grand Clos	26/08/2021
• Jacques	Pellois Hardy	31 Trébéfou	03/09/2021
• Alba	Hacouët	10 La Pierre Blanche	03/09/2021
• Clémence	Villemagne	11 rue des Perrières	10/09/2021
• Léonie	Le Naour	23 le Bas Cana	27/09/2021

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinois trigavouas.

MARIAGES

• Simon Guilbert et Julie Le Razavet	8 La Butte de Broons	22/05/2021
• Kévin Hamon et Aurore Lelionnais	4 chemin des Longues Raies	12/06/2021
• Romain Pigeard et Jennifer Ruault	Le Bois Ruffier	26/06/2021
• Paul de Thomas de Labarthe et Aude Gilbert de Vautibault	Le Presbytère	02/07/2021
• Aymeric Poisson et Audrey Mirel	6 allée du petit bois	10/07/2021
• Philippe Coulliaud-Maisonneuve et Isabelle Le Mellot	15 le Gray	13/07/2021
• Maxime Dubus et Emmanuelle Baron	11 rue de Penhièvre	14/08/2021
• Yann Berthelot et Céline Legault	15B allée du petit bois	28/08/2021
• Geoffrey Fougereux et Oriane Lusseyran	14 rue de la fontaine Yvon	04/09/2021
• Allan Le Caplain et Mélanie Danion	28 rue de Penhièvre	11/09/2021
• Nicolas André et Amélie Morel	2 rue d'Armor	25/09/2021

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

• Madeleine Gautier née le 15/07/1924 décédée le 06/05/2021	à l'Ehpad de l'Orme
• Andrée Le Strat née le 23/12/1926 décédée le 21/05/2021	à l'Ehpad de l'Orme
• André Sevin né le 23/05/1932 décédé le 23/05/2021	à Dinard
• Andrée Morel née le 26/08/1926 décédée le 31/05/2021	à Dinan
• Jeannine Dingé née Guelé le 02/12/1930 décédée le 17/06/2021	à Combourg
• Kay Pertuisel née Philippon le 03/09/1990 décédée le 29/06/2021	à Rennes
• Olivier Boutemy né le 10/10/1969 décédé le 03/07/2021	à Pleslin-Trigavou
• Sylvie Gabet née Bertaud le 16/01/1961 décédée le 06/07/2021	à Pleslin-Trigavou
• Maurice Carré né le 04/07/1935 décédé le 17/07/2021	à l'Ehpad de l'Orme
• Patrick Rouault né le 04/09/1961 décédé le 23/07/2021	à Pleslin-Trigavou
• Jeannine Hamon née Guillaume le 19/01/1937 décédée le 02/09/2021	à l'Ehpad de l'Orme
• Thérèse Dufresne née Morel le 18/06/1929 décédée le 08/09/2021	à l'Ehpad de l'Orme
• Bernard Onen né le 12/06/1934 décédé le 12/09/2021	à Pleslin-Trigavou

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

PACS

• Philippe Husson et Annie Darot	5 Houillard	11/06/2021
• Vincent Cano-Perez et Sophie Crespel	9 rue du Poher	02/07/2021
• Peter Hervé et Magali Lemerrier	Le Domaine	09/07/2021
• Vincent Grousset et Manon Bourny	41B Le Chêne Vert	09/07/2021
• Pierre Peuvrel et Noémie Cherrier	13 La Mennais	24/07/2021
• Erwann Le Calvez et Jeanne Maillot	27 Trébéfou	27/08/2021
• Demur Godabrezlize et Daphné du Poulpiquet du Halgouet	La Motte Olivet	06/09/2021

Balayage Fauchage-Girobroyage

Peut-être avez-vous vu dans nos agglomérations circuler un tracteur vert de 40 CV, attelé d'un équipement de balayage, nettoyant les caniveaux des trottoirs ? Dans le cadre du plan de relance départemental des Côtes d'Armor de 2020; la commune a pu bénéficier d'une subvention de 80% sur ce type de matériel. Le choix des élus a été de se porter sur ce petit tracteur pouvant intervenir sur les trois stades, les chemins de randonnée, l'arrosage des fleurs, mais également de l'équiper d'un kit de balayage assurant ainsi le nettoyage, voire le grattage du substrat à cause duquel l'herbe pousse dans les caniveaux... La saison estivale pluvieuse a été propice à la croissance des végétaux et notamment celle des fossés. Depuis des années, à l'instar de ce qui se passe dans de très nom-



breuses collectivités, Pleslin Trigavou procède au fauchage tardif des talus, et cela dans le but de favoriser la biodiversité mise à mal depuis des années... En effet, nous le savons toutes et tous, et ce n'est pas au travers de ces quelques lignes qu'un jugement sur les responsabilités sera porté, mais force est de constater que la faune et la flore sont en voie de régression, aussi le « corridor vert » que peut offrir la végétation d'un fossé est à favoriser.

Bien évidemment, pour des raisons de sécurité routière, les accotements longeant les routes communales sont fauchés deux, voire trois fois, suivant la largeur de la voie de circulation.

Qu'il nous soit permis ici de remercier les habitants qui savent patienter et qui supportent pendant quelques semaines des herbes folles près de chez eux ! Quant aux impatients, qu'il nous soit permis également de les remercier lorsqu'ils ne supportent plus ces herbes indésirables, et qu'ils les coupent, voire les arrachent !

Médiathèque

Hormis le mois d'août où l'ancien presbytère n'a plus vu âme qui vive, la rentrée a vu s'affairer à l'intérieur un grand nombre de corps de métier, plaquistes, chauffagistes, carreleurs, peintres, etc... Néanmoins, il reste encore beaucoup de travail à réaliser, et comme chacun sait, le diable se cache dans les détails. Aussi, les élus avec les bibliothécaires s'attachent à vérifier que ce bel outil culturel soit une parfaite réussite sur tous ses aspects, et dieu sait qu'ils sont nombreux ! Des aspects, culturel bien sûr, mais également patrimonial, mémoriel, qui répondent aux attentes des promeneurs, des chalands et des touristes ces personnes qui contribuent à faire vivre un bourg !



Le Maire et le Sous-Préfet à la médiathèque



Rénovation thermique de bâtiments communaux

L'été a donné la possibilité aux communes durant la crise sanitaire, dans un cadre de plan de relance, de procéder à la rénovation thermique de bâtiments recevant du public. C'est ainsi que le gîte de la gare a vu ses ouvertures remplacées, l'isolation de ses combles refaite, et le chauffage modernisé par une gestion plus économe. Dorénavant les élus se sont projetés sur la réfection de l'ancienne maison des instituteurs rue Léon Pépin. Le conseiller en énergie partagée Yvan Le Tennier de Dinan Agglomération a préparé le dossier technique et l'appel d'offres à destination des entreprises du bâtiment. Le travail consistera à isoler les combles par un contre chevronnage, les murs intérieurs par un cloisonnement et le remplacement de l'ensemble des ouvertures. Au vu de l'utilisation actuelle de ce local en garderie jusqu'au transfert de la bibliothèque vers la médiathèque, nous pouvons penser que la rénovation thermique de cet ancien logement de fonction ne pourra pas se faire avant le début de l'année prochaine. A suivre...



Voirie 2022

La réfection de la voirie 2020 ayant été faite en 2021 et cela pour des raisons de pose de canalisations d'eau potable dans les rues de la Fontaine Yvon, Trégor, Armor, Champ Bily, l'année en cours verra donc deux programmes communaux se réaliser !

Le choix arrêté par les élus s'est porté sur les voies : Allée du petit bois, contre allée de la rue Léon Pépin, La Basse Bigotière, La Ville des Champs, l'impasse de la Rougerais, le Chemin des Druïdes.

Les travaux d'enrobé seront effectués durant l'automne par l'entreprise Colas, choisie après appel d'offres et Antram pour le bicouche goudronné. Plus personne ne l'ignore, depuis 2019, Dinan Agglomération assure la compétence voirie des routes de liaison. C'est-à-dire les principaux axes passagers de notre territoire, comme par exemple ; La Rouxière à Bel Air via la Croix Aubry, ou bien La Grignardais aux Aubriais... Le crédit apporté chaque année à Dinan Agglomération est de 28 000 €, les ¾ soit 21 000 € pour la rénovation de chaussée, l'autre quart 7 000 € pour l'entretien. Ce crédit n'autorise pas de réaliser un programme conséquent cette année, aussi l'an prochain le cumul des budgets 2021 et 2022 permettra de rénover un axe de liaison important.

Le budget d'entretien de 7 000 € permet le goudronnage par le passage du point à temps automatique sur les voies de liaison, telle que celle de la Chantelouas ou du Bois Méen.

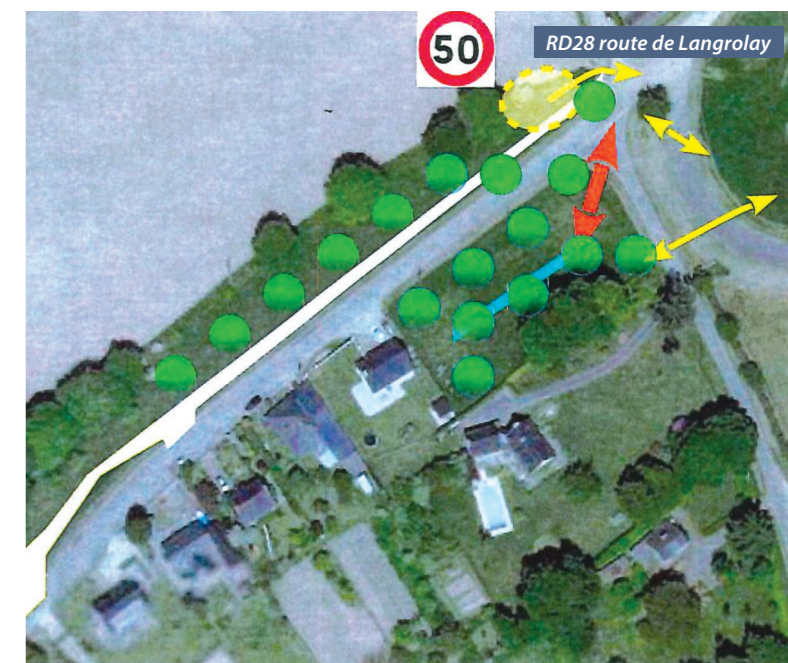
Fin des travaux au village de l'Adria

Après la réhabilitation des 16 logements du village de l'Adria par le bailleur social Côtes d'Armor Habitat, la municipalité s'était engagée à soigner les abords de la voie intérieure du village. C'est chose faite ! L'ensemble des regards des différents réseaux sont mis à niveau et les petits espaces verts sont remplacés par un béton bitumineux. Les travaux représentent un coût de 5 000 €.



Voie douce, route de Langrolay

Plusieurs raisons ont poussé les élus à se tourner vers ce choix de voie douce en direction des Landes de Reine. Pêle-mêle : un pôle vélo qui prend de l'importance avec l'anneau cyclable sécurisé ; création d'une prolongation des trottoirs le long de la RD28 ; bénéficie de subventions du Département et de l'Etat dès lors qu'il y a un volet sécurité routière, et un volet environnemental. Le choix de passer dans la parcelle achetée voilà quelques années permettra un aménagement écologique, idem dans la parcelle communale de l'autre côté de la route départementale où un parking terre-pierre arboré, pour véhicules légers, verra le jour. Afin de créer une « porte d'entrée » de la commune, l'agglomération sera prolongée jusqu'au vélodrome, obligeant ainsi les véhicules à rouler à 50 km/h. Pour les aider dans leur réflexion, les élus ont demandé à l'Agence Départementale d'Assistance aux Collectivités 22 de préparer une ébauche du projet et l'appel d'offres à la maîtrise d'œuvre. C'est ainsi que le cabinet URBA.REAL a été retenu pour réaliser le plan et suivre les travaux. Nous avons bon espoir qu'au printemps prochain, nous puissions profiter de cette voie douce.



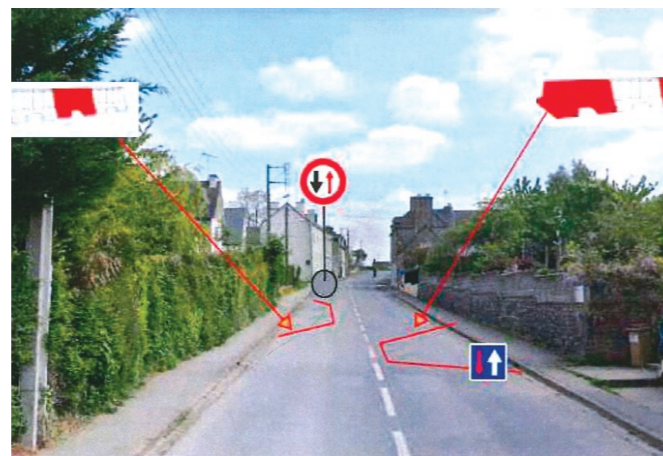
Sécurité routière

Il ne se passe pas une journée sans que la municipalité ne soit interpellée sur la trop grande vitesse des véhicules, aussi bien en agglomération que dans les villages ! Comment résoudre ces problèmes ? On ne peut pas mettre un gendarme derrière chaque automobiliste, pas plus qu'on ne peut mettre en place des ralentisseurs partout, idem pour les écluses, quant aux panneaux ils ne sont pas respectés par ceux qui appuient trop fort sur le champignon !!! Les statistiques et les mesures des radars pédagogiques le prouvent : une minorité de 5 à 10% enfreint la loi des limitations de vitesse ! C'est à cause de cette minorité que tous ces dispositifs contraignants, pour l'ensemble des usagers de la route mais également pour les budgets des collectivités, sont mis en place. Alors un peu de civisme, s'il vous plaît !

Avec l'assistance de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités 22 et avec l'accord du Conseil Général 22, la municipalité a fait poser de part et d'autre du carrefour du Pigeon Blanc des écluses afin de casser la vitesse des 4 000 véhicules journaliers sur la route départementale RD 366 rue du Général de Gaulle. Ces dispositifs composés de « baliroutes » sont mis en provisoire pendant quelques mois et si l'opération s'avère concluante ces écluses seront confortées avec des séparateurs de voie en matériaux pérennes...

Dans la descente de la rue du Général de Gaulle certains automobilistes se prenaient pour Juan Manuel Fangio, ou bien Alain Prost, semblant ignorer qu'ils étaient en agglomération près d'une sortie d'école !

Ces nouveaux dispositifs provisoires ne sont peut-être pas la panacée mais ils ont le mérite d'être amovibles et par défini-



tion d'être modifiés suivant le résultat à obtenir. Sur le même axe au niveau de la Bigotière, une étude est en cours avec les mêmes partenaires pour aider les élus à enrayer la trop grande vitesse dans les virages de ce hameau. La première réflexion semble se diriger vers un axe central en « dur » pouvant néanmoins être franchi en cas de nécessité par les poids lourds et autres attelages agricoles... Si cet aménagement s'avérait insuffisant d'autres compléments sécuritaires pourraient y être apportés. Globalement la circulation dans la rue Léon Pépin, récemment remaniée, semble donner satisfaction aux riverains et aux usagers, c'est-à-dire les piétons, les personnes à mobilité réduite, les cyclistes, les automobilistes, etc ... Souhaitons que dans quelques mois la rue de Gervily (RD28), dont les travaux vont débiter cet automne, apporte une circulation apaisée pour toutes et tous.

Travaux rue de Gervily



Lorsque ce bulletin paraîtra les premiers coups de pioche devraient être donnés ou ils ne tarderont pas à l'être... C'est le Syndicat des Frémur qui ouvrira les hostilités, en rénovant

la conduite et les branchements d'eau potable, il a confié à l'entreprise SATEC de Vildé Guingalan la réfection de cette conduite de diamètre 160 mm. Ensuite le maître d'ouvrage Dinan Agglomération fera réhabiliter, si nécessaire, la conduite d'eaux usées et les branchements individuels qui ont été précédemment contrôlés. Pour le réseau d'eau pluviale la mairie a confié à la société H2O un passage de caméra, et c'est à l'aune de ces résultats que les canalisations vétustes ou au diamètre insuffisant seront remplacées. Ensuite viendront les effacements des réseaux électriques et de télécommunications sous l'égide du Syndicat Départemental d'Energie 22, effacements confiés à l'entreprise ERS de Taden.

Vous l'aurez compris ces chantiers concernant les réseaux vont débiter sur le premier trimestre 2022, et alors arriveront les travaux de surface et d'embellissement... Mais là, nous sommes déjà au printemps 2022 !

Les prochains magazines municipaux vous feront part de toute cette réhabilitation de voirie. En attendant les riverains de la rue de Gervily sont déjà informés et continueront de l'être par le cabinet Ersilie 35, voire par les élus en responsabilité sur cet important chantier du mandat.



DÉCLARATION PRÉALABLE

N° DÉCLARATION	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219021C0052	La Croix Picard	Extension d'un garage sous forme de carport
02219021C0056	16 rue du Châtelet	Clôture
02219021C0057	8 Beauséjour	Remplacement de menuiseries
02219021C0058	39A Trébéfour	Construction abri de jardin
02219021C0060	2 Ch des Druides	R4remplacement d'une porte de grenier par une porte fenêtre
02219021C0061	26 rue François Mitterrand	Réfection de la toiture et remplacement des fenêtres de toit
02219021C0062	23 rue Léon Pépin	Changement menuiseries extérieures
02219021C0063	La Guyonnais	Construction d'une véranda
02219021C0064	La Ville Lambert	Ajout de 2 fenêtres de toit et 2 puits de jour. Aménagement des combles
02219021C0065	50 rue François Mitterrand	Division en vue de construire
02219021C0066	46 La Rouxière	Pose d'une clôture avec portail et portillon
02219021C0067	10 rue de l'Eglise	Rénovation intérieure, pose de 2 vélux et d'une porte vitrée
02219021C0068	20 rue de l'Argoat	Pose d'une tonnelle autoportante 4 pieds
02219021C0069	41D route de Langrolay	Pose d'une clôture en limite séparative
02219021C0070	4 place de l'Eglise	extension d'une terrasse existante
02219021C0072	11 Lot. La Guyonnais	Pose d'une clôture et d'un portillon
02219021C0073	40A La Grabotais	Pose d'une clôture
02219021C0074	32 La Bigotière	Ravalement de façade
02219021C0075	3 La Jossais	Remplacement et création d'ouvertures sur dépendance
02219021C0076	9 rue Jean Jaurès	Remplacement fenêtres, porte fenêtres et porte d'entrée
02219021C0077	20 rue de la Fontaine Yvon	Remplacement fenêtres et portes
02219021C0078	20Bis François Mitterrand	Construction d'un abri de jardin
02219021C0079	9 route de Dinard	Pose d'une clôture
02219021C0080	32 Houillard	Pose d'une clôture
02219021C0082	46 Houillard	Finition de la clôture et pose d'un portail coulissant
02219021C0083	12 rue du Puits de la Gare	Construction d'une piscine
02219021C0084	La Gorandière	Construction d'une extension
02219021C0085	24 rue des perrières	Changement des menuiseries
02219021C0086	42B La Rouxière	Pose d'une serre de jardin
02219021C0087	6 place de la Mairie	Remplacement du garde-corps vétuste par garde-corps en bois
02219021C0088	32 La Mennais	Edification d'une clôture
02219021C0089	39A Trébéfour	Création d'une pièce au dessus du garage et pose d'une fenêtre de toit
02219021C0090	17 La Butte de Broons	Pose de panneaux photovoltaïques
02219021C0091	20 La Ville des Champs	Pose d'un claustra en bois
02219021C0092	Parc d'activité La Grignardais	Installation d'un tracker photovoltaïque
02219021C0093	5 Allée du Petit Bois	Pose d'une clôture, avec mur enduit et portail
02219021C0094	5 Allée du Petit Bois	Ouverture d'une fenêtre de toit
02219021C0095	27 rue du Frémur	Construction d'une piscine
02219021C0096	21 Le Chêne Vert	Pose d'un clôture après abattage d'une haie de sapins
02219021C0097	11 La Ville Tassetz	Ouverture pour installation de portes coulissantes et fenêtres
02219021C0098	8 rue de la Croix Boissière	Construction d'une piscine et création de 2 fenêtres de toit
02219021C0102	30 Cordel	Changement de fenêtres et portes + ouverture d'une fenêtre façade Est
02219021C0103	30 Cordel	Création d'une seconde porte de garage + changement d'une fenêtre + bardage bois
02219021C0105	1 route de Dinard	Construction d'un garage ossature bois

N° DÉCLARATION	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219021C0106	30 Pallue	Ouverture d'une porte fenêtre
02219021C0108	45 bis La Grabotais	Finition d'une clôture et pose d'un portillon
02219021C0109	8 La Rouxière	Création d'une clôture et pose d'un portail
02219021C0110	2 rue de Penthièvre	Construction d'une véranda après démolition du garage existant
02219021C0111	20 rue de la Fontaine Yvon	Pose d'un tuyau fumée en extérieur
02219021C0112	9 La Bigotière	Construction d'une véranda
02219021C0113	2 Rte de Langrolay	Remplacement porte et fenêtres de toit
02219021C0116	17 Route de Langrolay	Edification d'une clôture
02219021C0117	61 Cana	Réhabilitation énergétique, remplacement des châssis et clôture en limite de propriété
02219021C0118	18 la Bitais	Pose d'une fenêtre de toit
02219021C0120	3 la Butte de Broons	Construction d'une véranda
02219021C0121	10 le Bois Méen	Changements des ouvertures
02219021C0123	35 Cana	Installation d'un générateur photovoltaïque
02219021C0124	10 le Gallery	Changement fenêtres et porte d'entrée
02219021C0125	47 rue de la Fontaine Yvon	Aménagement d'une chambre dans un garage et pose de fenêtre de toit
02219021C0126	4 rue de l'église	Remplacement du châssis de toit existant et la pose de deux autres châssis
02219021C0127	4 rue de Brocéliande	Suppression partielle de la haie et la création d'une place de stationnement
02219021C0128	8 la Butte de Broons	L'agrandissement d'une fenêtre existante

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219021C0007	La Ville Even	6 logements sociaux
02219021C0008	Les Landes de la Reine	Garage et préau en extension d'une maison + modif. des ouvertures
02219021C0010	4 La Fontenaie	Annexe habitable avec terrasse couverte sur plots
02219021C0012	rue du Frémur	Modif. et créations d'ouverture pour réhabilitation d'un bat existant en habitation
02219021C0014	63 Cana	Maison d'habitation
02219021C0016	rue du Frémur	Abri de jardin
02219021C0017	53 La Grabotais	Annexe de type garage + démolition abri de jardin en bois
02219021C0019	6D rue de l'Ecole	Maison d'habitation
02219021C0020	40 rue de Gervilly	Fermeture partielle d'une galerie pour création d'une véranda liée à la partie habitation
02219021C0021	35 Bis Cana	Maison d'habitation
02219021C0022	2 B La Fontenaie	Maison d'habitation
02219021C0023	ZAC La Grignardais	Hangar de stockage avec atelier, bureau, local de repos et vestiaires
02219021C0025	La Pilotais	Extension accolée à l'habitation
02219021C0026	34 La Boutronnais	Maison d'habitation
02219021C0027	13 Le Grand Clos	Terrasse en bois de 35 m2
02219021C0028	33 Le Chêne Vert	Garage
02219021C0029	1 C Trébéfour	Garage et pièce aménagée en RDC
02219021C0031	11 Le Gallery	2 extensions d'une maison individuelle
02219021C0032	14 La Boutronnais	Maison individuelle

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219018C0001 M02	4 rue Sainte Brigitte	Modif. de l'accès et suppression de la surface de stationnement
02219019C0013 M01	21 La Guyonnais	Modif. de la clôture
02219019C0023 M02	8 rue Sainte Brigitte	Modif. des menuiseries et des teintes d'enduit, ajout de parement pierres
02219019C0039 M02	41 C Route de Langrolay	2 ^{ème} modification sur clôture
02219020C0018 M02	50 C La Grabotais	Modif. de l'implantation de la maison, de la toiture et de la teinte d'enduit secondaire
02219019C0025 M01	Le Gray	Modification de la pente et de la couleur de bardage

PERMIS DE DEMOLIR

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219021C0004	25 Cana	Démolition de bâtiments agricoles

PERMIS D'AMENAGER

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219020C0002 M01	39 La Grabotais	Suppression du réseau gaz

Pleslin Trigavou, candidate à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI)

Dinan Agglomération a lancé en juillet 2020 et pour une période de trois ans, la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale sur son territoire. Cette démarche, menée en partenariat technique avec l'association COEUR Emeraude, permet de **connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel**. La 1^{ère} année était consacrée à la compilation et l'exploitation des données naturalistes existantes : reptiles, amphibiens, chiroptères, oiseaux, invertébrés et autres mammifères ont fait l'objet de synthèses consultables ici : <http://www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/Protection-des-ressources-et-biodiversite/Biodiversite>

Un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé fin juin 2021 auprès des 64 communes de Dinan Agglomération. Celui-ci a pour objectif d'identifier 20 communes motivées pour bénéficier :

- D'inventaires naturalistes sur leur territoire ;
- D'une co-construction d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité ;
- D'actions de sensibilisation et de formation sur le thème de la biodiversité.

La commune de Pleslin Trigavou s'est portée candidate pour bénéficier de cette démarche sur son territoire avec comme **objectif final : faire de la biodiversité locale un patrimoine naturel valorisé !**

Pour atteindre cet objectif, d'autres étapes doivent d'abord être franchies :

- Améliorer la connaissance de la biodiversité communale, remarquable et ordinaire ;



En attendant, n'hésitez pas à contribuer à l'Atlas de la Biodiversité de Dinan Agglomération en partageant vos observations d'espèces animales ou végétales sur la plate-forme en ligne, consultable sur : <https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/atlasdelabiodiversite/index.html>

- Faire connaître aux habitant.e.s les richesses faunistiques et floristiques de la commune et plus largement du territoire de Dinan Agglomération ;
 - Sensibiliser et encourager à la découverte des milieux et de la biodiversité locale, impliquer et mobiliser chacun.e dans leur préservation ;
 - Développer des espaces favorables à la biodiversité ;
 - Accompagner la commune dans ses projets d'aménagement qui peuvent avoir un effet sur les habitats naturels ainsi que sur les espèces animales et végétales en présence ;
 - Mieux connaître les sites à enjeux de la commune et aider à leur mise en valeur ;
 - Intégrer la biodiversité dans la gestion du petit patrimoine communal (lavoirs, fontaines...), dans l'aménagement des abords de bâtiments communaux (gîte de la gare...) et le long des chemins communaux (voie verte, chemins de randonnée...).
- Croisons les doigts pour que notre commune fasse partie des 20 retenues... Réponse dans les jours à venir !

Ecopoint ou dépotoir ?

Dès l'an 2000 à Pleslin Trigavou, les cinq aires de dépôt par apports volontaires ont été mises en place : Rochefort et la Croix Boissière à Trigavou, parking de la gare, Vaucoulou et parking du stade Pierre Vétier à Pleslin.

En vingt ans, la collecte aux aires des éco-point a été crescendo. Les emballages, le verre, les papiers, les cartons arrivent quotidiennement en quantité dans les conteneurs spécifiques, mais avec la même régularité on peut malheureusement constater que les dépôts, insidieux, cachés, nuisibles se sont multipliés au pied des conteneurs. Bien sûr les agents communaux, au minimum deux fois par semaine, ramassent les ordures de tout acabit, mais est-ce à eux de nettoyer ces saletés ? Une recherche systématique est faite dans les ordures pour tenter de trouver les auteurs de ces dépôts sauvages. L'image donnée par ces points de collecte devrait être une image soignée, incitant toutes et tous à s'investir pour la défense de l'environnement, notre planète bleue ne le mérite-t-elle pas ?



Le 2 septembre, 395 élèves, soit 13 de plus qu'en 2020, ont repris le chemin de l'école.

Pour la 2^e année consécutive, la rentrée des classes s'est faite sur fond de Covid-19. Le protocole sanitaire en vigueur est de niveau 2. Il est légèrement assoupli par rapport au printemps dernier. Les mesures à appliquer :

- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à partir du CP.
- Limitation du brassage entre élèves de groupes différents pendant les récréations, dans les cantines et les garderies.
- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains.
- Désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.
- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur et en intérieur. En intérieur, les sports de contact ne sont pas autorisés et la distanciation doit être adaptée selon la pratique sportive.

La fermeture de la classe pendant sept jours est prévue dès le 1^{er} cas avéré de Covid avec poursuite des apprentissages à distance.



Inscriptions pour la rentrée scolaire 2022

ÉCOLES PUBLIQUES

Les prévisions d'effectifs devant être transmises à l'Inspection Académique dès le début de l'année civile, les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) pour la prochaine année scolaire, sont invités à contacter la mairie ou la mairie annexe avant le 31 décembre 2021.

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

Les parents sont invités à s'adresser au chef d'établissement. Tél : 02 96 27 81 83

Des projets attendus à l'école Charles-Josselin



Cette année, 95 élèves sont inscrits au groupe scolaire Charles-Josselin, répartis dans quatre classes.

Mme Mamdouh Nadia, directrice, et Mme Degorge accueillent les enfants de TPS/PS/MS, accompagnées de Véronique Brochu et Gaëlla Lerin, ATSEM à mi-temps chacune.

Mme Fontaine Sylvie, aidée par Corinne Le Razavet, ATSEM, a des élèves de MS/GS/CP dans sa classe

Mme Demay Catherine enseigne à des élèves de CE1/CE2

Mme Gouault Solène accueille des élèves de CE2/CM1/CM2

Quinze nouvelles familles ont rejoint l'établissement, nous leur souhaitons la bienvenue.

Un grand merci à l'équipe communale pour leur aide à la préparation de cette rentrée.

Nous espérons pouvoir mener les ateliers cirque qui sont reportés depuis deux ans, avec le Cirque Gervais. En attendant, certaines classes seront inscrites aux projets proposés par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) : « Bricoles d'école » en sciences et « Vous prendrez bien un vers » en poésie. La correspondance avec l'école de Tialla du Burkina Faso se poursuit sur le thème du jardin d'école, avec cette année un accent plus fort sur l'utilisation des composteurs. L'équipe veut également mener des actions pour systématiser le tri et le recyclage des déchets avec le soutien des services de Dinan Agglomération et les Bouchons de la Côte d'Émeraude.

Bonne année scolaire à tous !

Ensemble à l'école Georges-Hervé

L'école accueille cette rentrée 181 enfants.

Les enfants sont répartis dans les sept classes de l'école. Madame Sophie Fraioli accueille des élèves de CM1/CM2. Monsieur Thierry Clément des élèves de CE2/CM1. Madame Béatrice Collet des élèves de CP/CE1. Madame Karine Boyer des élèves de CP/CE1. Madame Céline Velle des élèves de GS/CE1, aidée par Sylvie Languille et Virginie Geoffriaud, ATSEM à mi-temps chacune. Madame Sylvie Margueritte des élèves de MS/GS, aidée par Dominique Brochu, ATSEM. Madame Caroline Ruellan, directrice, des élèves de TPS/PS, accompagnée de Virginie Robert, ATSEM

Afin de respecter les consignes sanitaires de non brassage des enfants nous avons maintenu l'accès à l'école par quatre entrées différentes.

En cette période de crise sanitaire, nous adaptons nos pra-

tiques pour mettre en place des projets fédérateurs autour du « vivre ensemble ». Les projets évoluent pour les différentes classes de l'école.

Dans le prolongement de la rénovation du groupe scolaire, nous allons concevoir un projet d'aménagement des espaces extérieurs en partenariat avec monsieur Pidoux, Paysagiste Conseiller du CAUE 22 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor).

Six classes de l'école se sont inscrites pour le projet cin'école. La classe de TPS/PS espère être retenue pour participer à un spectacle de la programmation « Premiers émois » de l'association Théâtre en Rance.

Les activités sportives ont commencé avec William Devaux, nouvel animateur communal. Alice, la bibliothécaire municipale, continuera de recevoir les élèves (bientôt dans la médiathèque), ou se déplacera dans l'école pour les plus jeunes, afin de se détendre à l'écoute de la lecture d'albums.

Merci à Edwige et son équipe de l'APE qui nous aident à mener à bien tous ces projets.

Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire.

De la couleur à l'école Saint-Joseph

Une nouvelle rentrée à l'école Saint-Joseph s'est faite le 1er septembre dans la continuité de l'année précédente concernant le protocole sanitaire. Tous les élèves de la TPS au CM2 ont pu reprendre le chemin de l'école avec des gestes barrières encore bien présents. La rentrée s'est faite avec 119 élèves et nous attendons Janvier pour accueillir les TPS.

Quelques changements dans l'équipe pédagogique cette année avec l'arrivée d'une nouvelle maîtresse, Mme Sonia Ferragu en TPS/PS/MS.

Voici la répartition des enseignantes :

- Mme Sonia Ferragu, aidée par Isabelle Vidmann, enseigne en TPS/PS/MS.
- Melle Brindejanc Vanessa, aidée par Serkalem Gruau, est en charge de la classe de MS/GS
- Melle Lamort Elise enseigne auprès des CP/CE1.
- Mme Hervé Anne qui change de niveau enseigne en CE2/CM1
- Mme Josse Typhaine enseignera en CM1/CM2 avec Mme Olek Anne-Sophie qui assurera la décharge de direction tous les jeudis.
- L'équipe a accueilli également une apprentie en CAP AEPE, Louanne Larue.

De nombreuses nouvelles familles, dont la majorité en classe de maternelle, sont arrivées à Saint-Joseph. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Cette année, les enseignantes ont choisi de travailler un thème commun qui sera « les couleurs ». Différents projets, différentes productions artistiques naîtront tout au long de l'année et quelques sorties seront faites en lien avec ce thème. Une journée « tout en couleur » sera faite par période où les élèves seront habillés d'une même couleur.



Les élèves de maternelle iront découvrir la forêt de Coëtquen, le mardi 5 octobre. Cette sortie donnera l'occasion de travailler sur les arbres ainsi que les couleurs d'automne.

Le vendredi 28 Septembre, tous les élèves ont vécu une matinée « nettoyons la nature » pendant laquelle, ils ont ramassé des déchets sur la commune de Pleslin.

De plus, le collège Saint-Stanislas organise un cross le vendredi 22 octobre avec les CM1/CM2/6e. L'occasion de travailler en cycle avec les élèves de 6e sachant qu'un rallye lecture viendra compléter cette cohésion.

Les associations ont à souhait de réaliser des actions cette année en espérant que l'actualité sanitaire le permette. Le bénéfice de ces actions permettra de participer financièrement aux sorties scolaires ou aux animations qui seront faites à l'école. Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous !

Pour joindre l'école : 02 96 27 81 83
ou saintjopleslin@wanadoo.fr



Le Conseil Municipal des Jeunes : installation prévue pour janvier 2022



Pourquoi un CMJ?

Cette instance a pour objectif d'initier les enfants et les jeunes élus à la vie politique réelle. Elle tente de les accompagner à travers des projets réalisables, et à mieux appréhender l'adéquation entre les diverses compétences de la commune et les

moyens dont elle dispose. La nouvelle équipe municipale souhaite donner une place singulière aux jeunes en développant une politique jeunesse et des actions favorisant leurs loisirs, leur autonomie et leur engagement.

Un CMJ, c'est quoi?

Le Conseil Municipal des Jeunes constitue un outil de réflexion, d'étude, de propositions et de réalisation de projets par et pour la jeunesse.

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Le Conseil Municipal des Jeunes est l'interface entre la municipalité et les jeunes de la commune qu'ils représentent après les avoir consultés. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

Comment fonctionnera-t-il?

Le Conseil Municipal des Jeunes a des contacts permanents avec le service Jeunesse et des relations privilégiées avec les élus en charge de ce secteur et le Maire.

Le CMJ se réunit une fois par mois sur le temps extrascolaire et en dehors des vacances avec l'animateur jeunesse et les élus afin de proposer et d'élaborer des projets.

Le CMJ est établi pour deux ans.

Des commissions, véritables groupes de travail, se rassemblent tous les mois pour échanger sur des projets. Tous les trimestres, elles se réunissent en séance plénière pour voter les décisions soumises ensuite au vote du conseil municipal.

Qui seront les élus?

Les élections auront lieu au 4^e trimestre 2020.

Les jeunes pleslinaises, trigavouises de 9 à 18 ans, en binômes, à parité égale si possible se présenteront à savoir que six primaires, six collégiens et six lycéens sont attendus.

Un bulletin de candidature (à retirer en mairie ou à télécharger sur le site www.pleslin-trigavou.fr) et une autorisation parentale dûment remplis seront à déposer en mairie pour le 30 octobre au plus tard.

TU VEUX QUE ÇA BOUGE ?

ALORS, BOUGE AVEC TA COMMUNE !

TU AS ENTRE 10 ET 18 ANS, tu habites Pleslin Trigavou...

Deviens **Conseiller Municipal des Jeunes** pour représenter les jeunes de la commune et faire avancer tes idées et tes envies !

BULLETIN DE CANDIDATURE ET AUTORISATION PARENTALE À REMETTRE EN MAIRIE AU PLUS TARD LE 30 OCTOBRE 2021

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE OU SUR www.pleslin-trigavou.fr

William Devaux, animateur jeunesse

Laissons à William le soin de se présenter et d'évoquer son rôle au sein de la commune :



Originaire de l'Est de la France, Nancy plus précisément, je suis arrivé avec ma famille (deux enfants en bas âge) en septembre 2020 en Bretagne : choix de vie (se rapprocher du littoral) et mobilité professionnelle de mon épouse.

D'un tempérament très sportif depuis tout petit, j'ai eu l'occasion de pratiquer différentes disciplines (football, tennis, vélo, snowboard...) et par la suite la chance d'en faire mon métier. Après l'obtention de mon BPJEPS en 2007 j'ai travaillé dans une Zone Urbaine Sensible avant de prendre la direction d'un service périscolaire en Alsace.

Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir mettre mon expérience au service de la municipalité et de transmettre aux jeunes pleslinaises(trigavouises) le goût du sport et des valeurs qui y sont rattachées. C'est une très belle et bonne école de la vie. Outre les interventions en milieu scolaire et associatif, le projet de la municipalité m'a beaucoup séduit par sa volonté et

son ambition de développer une offre en direction de la jeunesse, public parfois délaissé. Ces différents aspects du poste m'ont poussé à proposer ma candidature. Mes missions les plus urgentes consisteront à :

- accompagner l'installation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) au début de l'année 2022 en lien avec les élus communaux et les partenaires éducatifs du secteur.
- proposer et animer un planning d'activités durant les vacances d'automne.
- faire vivre un point jeune dont l'ouverture

est imminente afin de pouvoir proposer des temps d'accueil et y développer différentes activités (ateliers, loisirs, accompagnement de projets, soirées etc...). En attendant je partirai à la rencontre des jeunes les mercredis après-midi et vendredi soir sur les différents sites fréquentés par la jeunesse pour me présenter. J'en profite pour rappeler aux jeunes qu'un questionnaire est disponible en mairie et sur le site de la commune, merci d'avance de votre participation.

Je reste à votre écoute pour toute suggestion ou envie. A bientôt pour vous rencontrer et échanger !

Les missions argent de poche se poursuivent

Durant l'été, deux nouvelles sessions "Argent de poche" pour une dizaine de jeunes Pleslinaises Trigavouises ont eu lieu.

L'occasion de terminer la revue de presse papier qui a évolué depuis peu vers le numérique, et de trier les archives à détruire. C'est à l'école maternelle que leur coup de main a été particulièrement apprécié notamment par les employés municipaux qui ont qualifié leur intervention de "précieuse et appréciable".

"Comme ça a changé ici!" exprime Katell qui est passée par cette école quelques années en arrière. Et Prudence de compléter : "la rénovation donne l'impression d'être ailleurs..." Venir en mission dans son ancienne école donne un sens plus particulier "on se sent pleinement utile pour les enfants". Le préau fermé a été entièrement nettoyé, les jeux et autres tapis ont été minutieusement lavés, désinfectés et essuyés. La salle des professeurs a elle aussi été réaménagée lorsqu'une partie de l'équipe est allée arpenter les espaces verts collectifs afin d'y ramasser les nombreux débris laissés sur place par des personnes au civisme douteux: quatre sacs poubelles en une demi-heure! "Une telle attitude est inconcevable pour nous" s'accordent à penser les jeunes, "surtout sur un espace qui sert à tout le monde!"

A l'issue de l'après-midi, chaque jeune a perçu un enveloppe de 15€ pour les trois heures accordées au bien-être collectif, toutes et tous se portent volontaires pour la prochaine session d'octobre.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans non révolus. Dossier à retirer en mairie ou contact via le site de la commune: www.pleslin-trigavou.fr



La Compagnie Alpha Oméga présente sur la commune



Les ateliers de la Compagnie Alpha-Oméga ont été créés en octobre 2020, sous la direction de Guillaume Payen-Ascone pour développer au sein de l'agglomération dinannaise un groupe de recherche chorégraphique amateur. Ce groupe a pour spécificité de pouvoir travailler avec des intervenants professionnels du milieu artistique. Ces ateliers s'organisent autour d'échauffement, d'improvisation et de travail de création seul ou en groupe, et concernent : la connexion voix/mouvement, la danse contact, la performance urbaine, le travail de Carolyn Carlson, apprendre à composer par une action du quotidien, la rythmique de la marche... Par l'intermédiaire de la Cie Alpha-Oméga, les adhérents participent à des interventions de professionnels de la danse, de l'art vivant et du bien-être. Le groupe est intergénérationnel. Les adhérents explorent les horizons de la création, de la réflexion du mouvement et du travail collectif. Il s'agit d'un soutien tant moral que physique - progresser et avancer ensemble. Il ne s'agit pas d'un cours de danse - les adhérents explorent comme des professionnels les différents processus d'analyse du mouvement, de l'improvisation et de la création. Ils/Elles soulignent leurs difficultés corporelles et psychiques pour développer une envie créatrice. Les adhérents créaient aussi l'atelier par l'intermédiaire d'outils de réflexion sur le corps en mouvement. Ils/Elles acquèrent un savoir de la culture chorégraphique par le biais du travail de transmission de Guillaume Payen-Ascone et par l'échange de vidéos de spectacles de chorégraphes actuels.

Concert de Noël 2021

L'ensemble vocal Maurice Ravel avec son ensemble vocal vous présentera son concert de Noël à l'église de Pleslin en soirée le 10 décembre. Venez nombreux !

Joli succès pour « Partir en livre »

« Partir en livre » : voilà un programme dont le nom était bien choisi pour cette animation ombragée proposée par la bibliothèque mercredi. C'est en effet sous les chênes aux mégalithes, avec une légère brise qu'Alice Gréhal, entourée de quelques bénévoles de la bibliothèque, a mené cette animation sur le thème « mer et merveilles ».

Une invitation au voyage pour les jeunes lecteurs sagement assis, mais aussi une invitation à la création, puisqu'au fil du récit un bateau en origami était fabriqué, avant d'être colorié par les jeunes participants. Un bon moment partagé entre petits et grands, qui avaient à leur disposition toute une sélection d'ouvrages sur le thème de la mer.



« L'échelle de Laville »

C'est sous le préau de l'école Georges-Hervé qu'un spectacle, "l'échelle de Laville", a été donné le 10 juillet dans le cadre de Renc'arts sous les remparts, proposé par Théâtre en Rance. La compagnie "les décatalogués" a entraîné la cinquantaine de spectateurs dans une soirée très plaisante, où interactions avec le public, humour, magie voire mentalisme étaient étroitement mêlés. Un spectacle qu'il fallait voir pour le croire tant les deux comédiens sur scène rivalisent d'astuces bluffantes : oui, on a vu l'eau se changer en vin, on a tous, l'espace d'un soir, été les disciples d'une très sympathique secte, tous été bufflés par le savoir du professeur Laville campé par Gibé QB, et de son complice devenu "Gourou" Emmanuel Lantier de son nom de scène, Patrice Arnaud à l'état-civil... Une belle soirée partagée !



« Il se fait tard », une belle soirée théâtre

Cela faisait longtemps que nous n'avions joué en salle, cette sensation de partage d'émotions avec le public nous manquait" reconnaît Morgane Jehanin, de la compagnie "une aile la nuit" invitée par la municipalité à venir jouer dans le cadre du soutien départemental à la culture. "Il se fait tard" a amené le public dans un "kaléidoscope brandiloquent", où danse, théâtre et lecture de textes étaient entremêlés. L'unanimité a été de mise pour évoquer la qualité de cette représentation théâtrale.



A la salle des fêtes de Pleslin Trigavou : 3 dates, 3 concerts



Vendredi 19 novembre à 20h30 :

36 choristes « Canto Dilo » et « Les Canuts »

- Canto Dilo, groupe mixte de 20 personnes. Chants traditionnels. Voyage polyphonique et polyglotte. Pays Gallo, Russie, Amérique Latine.
- Les Canuts, 16 hommes en chœur. Chants des peuples en lutte et des révoltes, en français, occitan, breton, italien. Entrée 10 €.



Samedi 20 novembre à 20h30 :

Georges Brassens par Lady Bug'n Co

- Quatuor Lady Bug'n Co, une chanteuse, un contrebassiste, et deux guitaristes revisitent le répertoire et l'univers de Brassens. En première partie, scène ouverte à quelques interprètes amateurs de Brassens. Entrée 10 €.



Dimanche 21 novembre à 15h : Axel Chill Guitare/voix. Variétés françaises

- Axel Chill, chanteur malouin, auteur-compositeur, et interprète de variétés françaises. Propose en temps réel au public de choisir le programme dans son répertoire de 150 chansons... sans pupitre ! Entrée 10 €.

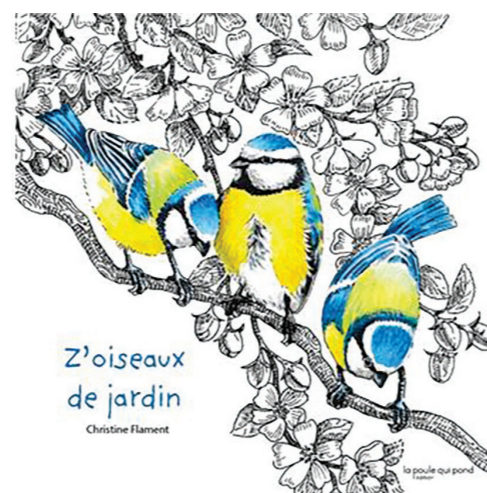
Ces trois spectacles seront organisés par l'association « Boromo Rance Frémur » en soutien aux

projets d'installations de châteaux d'eau des villageois de Tialla (800 hab.) au Burkina Faso. Buvette et petite restauration. Renseignements réservations auprès de Christian Chaboussant au 06 89 93 91 39.

poèmes virevoltant pour marquer ce printemps des poètes, une expérience à renouveler et à développer pour que souffle un vent de poésie égayant des temps quelque peu moroses...

« Les z'oiseaux de jardin »,

Coup de cœur de la bibliothèque



Il s'agit d'un documentaire jeunesse qui ravira les plus jeunes à partir de 4 ans comme les plus âgés !

"Les z'oiseaux de jardin" Christine Flament (éditions La poule qui pond)

ous découvrons le merle et la merlette, les troglodytes, la mésange bleue... et les autres oiseaux qui chantent, qui picorent et qui vivent dans nos jardins. Nous les observons dans leur habitat naturel grâce à un subtil jeu de cache-cache entre les pages. Les dessins multicolores et les découpes révèlent la beauté simple de nos jardins et de leurs habitants.

La capsule, "à la rencontre" des habitants

Fraîchement établie dans la région, La Capsule, collectif théâtral professionnel, est intervenue sur le marché, le 2 juillet, pour un petit évènement baptisé "à la rencontre". Rencontre avec les habitants autour de lectures théâtralisées de textes d'auteurs contemporains, une initiation savourée par les présents, toutes ouïes ouvertes. Un joli moment convivial, culturel et artistique partagé avec ce collectif, qui a démontré une belle dynamique de groupe et une envie commune de partager avec les habitants leur passion du théâtre. " L'objectif était de se présenter de façon informelle, de partager et de se rencontrer à travers quelques extraits de théâtre lus par nos comédiens.nes" confie Adrien Wadih, du collectif la Capsule. Objectif atteint !



Joutes Nautiques

Notre commune se hisse en 1/4 de finale

Au mois de juillet notre commune a participé aux joutes nautiques organisées par l'association Kiwanis Dinan Pays de Rance au port de Dinan – Lanvallay. Cette 18e édition des Joutes a bénéficié d'une bonne météo. 16 communes se sont affrontées dans la bonne humeur et là encore pour une bonne cause.

Pour la première fois en 15 participations, notre valeureuse équipe a atteint les 1/4 de finale de cette compétition conviviale. L'équipe de Pleslin-Trigavou, dont le déguisement rappelait la légende de la chèvre et du loup, était sponsorisée par l'entreprise RANCE TP, composée d'Erwan Marie, joueur et de six rameurs : Cyril Guibert, Laurent Mousset, Bernard Kodric, Bertrand Genferouas et deux salariés de l'entreprise RANCE TP avec à la barre Serge Chevalier.

Rappelons que le principe des Joutes est un jeu où deux hommes, debout sur une barque, cherchent à se faire tomber à l'eau en se poussant avec une longue perche. Les bateaux sont équipés à l'arrière d'une plate-forme sur laquelle se hisse le jouteur.

La joute est un sport très ancien, apparu dès que les hommes ont su naviguer. Ils s'affrontaient dans des combats pour conquérir, mais ils se mesuraient aussi pacifiquement pour le plaisir et celui de toute la population, la joute est une réjouissance des gens de l'eau. Rendez-vous l'année prochaine pour la 19e édition.



Les Archers du Frémur à l'œuvre



Pour les archers du Frémur, l'heure était venue d'entretenir leurs installations extérieures. Celles-ci leur ont permis de continuer leur activité sportive pendant la période hivernale où la salle omnisports était fermée pour cause de Covid. Les archers du Frémur remercient les bénévoles pour leur implication et ainsi que la municipalité pour sa participation financière. A présent les archers du Frémur sont de retour en salle et sont ravis de vous accueillir pour vous initier à leur sport. Contact : Thomas 06 61 16 75 20

L'association Armor danse à l'honneur

Mélanie, professeur de danse à l'association Armor Danse s'est vue confier l'entraînement de l'actrice Lucie Lucas, personnage principal de la série « Clem » pour sa future participation à l'émission « Danse avec les Stars » dont la première était diffusée le vendredi 17 septembre sur TF1.

L'association a été fière d'accueillir Lucie lors de ses répétitions. Mélanie, quant à elle, a pu assister à la prestation de sa protégée lors de l'enregistrement de l'émission dans les studios de Paris.



Et les belles d'antan sont passées...

En 1921, la France disposait à cette époque de deux savoir-faire uniques : la carrosserie automobile et la haute couture, qui étaient associées lors des concours d'élégance en automobile. Le tout 1er concours d'élégance eut lieu à Dinard le 4 Septembre, ce qui en fera l'un des tous premiers en France et surtout l'un des plus prestigieux. 100 ans après, jour pour jour, ce concours a rassemblé de nombreuses belles d'antan, conducteurs et passagers ayant sorti leurs plus beaux atours à cette occasion. Ces belles ont traversé nos deux bourgs, permettant ainsi aux curieux de les admirer, à juste titre...



La Trigalex a fait halte sur la commune

Guillaume Villemagne est un habitant nouvellement arrivé sur la commune et à de multiples activités associatives, comme la vice-présidence du club Peugeot 404, secrétaire de l'association de pêche « Team Surfcasting de la Côte d'Emeraude », mais aussi responsable d'une association de solex sur Caen. Son projet était de créer un rassemblement d'amateurs Solex sur la commune, chose faite cet été, avec quatre associations représentées notamment par leurs présidents :

- les solex du donjon (Briquebec),
- les léopards galétophiles (Caen),
- Les solex des tropiques (Irodouër),
- La grange aux solex (Pluvignier),

Un parcours de 65 km avait été concocté pour tous ces amoureux du solex, ralliant la pointe du Chevet à Saint-Jacut-de-la-Mer pour le déjeuner en passant par Corseul et la visite de ses vestiges avec au retour la visite du cimetière des druides. « Nous n'avons malheureusement pas pu aller jusqu'au Guildo suite à la météo et avons dû raccourcir le parcours » indique Guillaume Villemagne, qui a dénommé cette randonnée sympathique et conviviale la Trigalex, avec l'objectif de la reconduire l'année prochaine.



Courses cyclistes aux Landes de Reine



Jean-Paul Leroy donne le départ au Pass'Cyclism

Samedi 18 septembre, l'anneau des Landes de Reine a bien mérité son nom de pôle de vélo ! En effet, toute la journée des courses se sont succédées, minimes, cadets, Pass'Cyclism, etc... Le tout organisé par le VC-Dinannais sous la houlette de la présidence Me Dubosc. En collaboration étroite entre Dinan Agglomération et la commune, la piste et ses abords ont été parfaitement préparés dans le but d'offrir aux coureurs, et organisateurs et spectateurs un bel et sécurisé anneau cycliste.

Journée du patrimoine : Les chemins de la Liberté

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'association des anciens combattants de Pleurtuit, et le club des 2CH de la Rance, ont retracé le parcours des trois bataillons militaires américains lors de la Libération de Pleurtuit. Le rassemblement de ces 1800 hommes s'étant fait dans le champ qui allait devenir un quart de siècle plus tard le stade Pierre Vétier, du nom de l'ancien maire de Pleslin. A partir de 8h la commune de Pleslin Trigavou a offert le café d'accueil. Dès le départ, la jeep américaine de 1942 ouvrait la route à la quinzaine de 2CH toutes plus rutilantes les unes que les autres.

Après qu'ils aient visité les 13 bornes de la Liberté dont la première à la Ville es Brets pas très loin des Landes de Reine, le convoi est revenu au stade Pierre Vétier, où un verre a été servi par la Municipalité pour remercier les organisateurs mais également l'amitié qui lie nos deux communes.



Le forum des associations

En 2020, la pandémie de la Covid nous avait privés du traditionnel forum. Début septembre, retour de celui-ci, où les habitants avaient rendez-vous avec les associations, dont certaines fragilisées. Pertes de recettes, d'adhérents, de bénévoles...

Le principal impact de la crise se fait sentir sur le bénévolat. Certains bénévoles ont arrêté toute activité soit par crainte du virus, soit pour une autre activité de loisir individuel.

Malgré ces dix-huit mois de sommeil forcé, notre tissu associatif reprend vie petit à petit. Pour preuve, le forum a réuni une quinzaine d'associations et attiré environ 300 personnes. Beaucoup de familles avec enfants sont venues découvrir les offres de celles présentes dans la salle omnisports.

Le forum doit être le signal fort du rebond de l'indispensable vie associative, encouragée et soutenue par la collectivité.

La municipalité vous invite à contacter directement les associations ou les services de la mairie qui vous aiguilleront vers les multiples possibilités de loisirs qu'elles vous offrent.



Budget participatif #1 : et les gagnants sont...



Avant d'annoncer les grands gagnants de cette 1^{ère} édition du budget participatif de Pleslin Trigavou, petit retour sur la démarche :

Pour commencer qu'est-ce qu'un budget participatif ? Allouer une part du budget communal au financement de projets proposés par et pour les habitant.e.s.

A Pleslin Trigavou, le budget alloué est de 10 000 €. Ces projets sont destinés à améliorer le cadre de vie et l'environnement et peuvent concerner un large panel de thématiques : biodiversité, maîtrise de l'énergie, mobilités, propreté urbaine, jeunesse, éducation, innovation, aménagement des espaces publics, solidarité, culture, loisirs...

Il a été lancé du 1^{er} mars au 16 mai 2021 puis prolongé jusqu'au 22 août.

Les critères d'éligibilité d'un projet sont les suivants :

- Qu'il relève des compétences de la Ville et qu'il soit en accord avec la politique de la commune ;
- Qu'il soit localisé sur le territoire communal ;
- Qu'il soit d'intérêt général et à visée collective ;
- Qu'il ne comporte pas d'éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire ;
- Qu'il corresponde uniquement à des dépenses d'investissement, c'est-à-dire qu'il doit s'agir de projets d'aménagement, de travaux ou d'achat d'équipements; et non à des dépenses de fonctionnement (prestation de services, frais de personnel).

Nous sommes très heureux d'annoncer que onze projets ont été déposés par des habitant.e.s de la commune ! Un immense merci à eux !

Après étude par le comité de sélection et par délibération du conseil municipal du 3 septembre, deux projets ont été retenus :

- **L'aménagement d'un parcours sportif** au Pont des Ecouailles
- **L'installation d'une table de ping-pong** l'espace Jean Le Sommier

Ces projets ne seront pas soumis au vote des habitant(e)s car le montant alloué au budget participatif rendra possible le financement des deux.

Malheureusement les neuf autres projets proposés n'ont pas été retenus pour différentes raisons :

- Ils ne répondaient pas à l'ensemble des critères d'éligibilité ;
- Et/ou les actions proposées sont déjà prévues par la commune ;
- Et/ou d'autres financements sont mobilisables à court ou moyen terme.

Enfin, et pour que la participation des citoyens de Pleslin Trigavou soit pleine et entière, nous proposons la mise en place d'un groupe de travail qui réfléchira à l'aménagement à réaliser au Pont des Ecouailles. Aussi, si vous êtes intéressé(e)s, merci de vous faire connaître dès maintenant en vous rendant à l'accueil de la mairie, par téléphone au 02 96 27 80 03 ou par mail à l'adresse mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux afin que ce projet soit pleinement le vôtre et bien évidemment nous nous donnons rendez-vous en 2022 pour la prochaine édition du budget participatif de Pleslin Trigavou !



Avis d'enquête publique

Par arrêté du Président de Dinan Agglomération, il est ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH

Par arrêté du Président de Dinan Agglomération, une enquête publique a été prescrite sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat PLUiH de Dinan Agglomération. Le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (a fait l'objet d'une actualisation de l'évaluation environnementale. L'avis de l'autorité environnementale est consultable dans le dossier d'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera pendant 31 jours du lundi 20 septembre 2021, 9h au mercredi 20 octobre 2021 17h30.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné M. Yves Hubert GUENIOT, Ingénieur général des ponts et chaussées à la retraite, en qualité de Commissaire Enquêteur. Les pièces du dossier soumis à l'enquête publique sont accessibles au public sur le site internet de Dinan Agglomération, rubrique « Modification du PLUiH » : www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Urbanisme/Modification-du-PLUiH en version papier et sur un poste informatique dans les 3 lieux d'enquête aux jours et horaires suivants :

COMMUNES	LIEUX (NOM ET ADRESSE)	HORAIRE D'OUVERTURE
DINAN	Siège de Dinan Agglomération 8 Boulevard Simone Veil, 22100 DINAN	Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
BROONS	Maison Intercommunale du Parc d'Activités du Chalet 22250 BROONS	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h. Mardi : 14h à 18h
MATIGNON	Maison intercommunale de Matignon Rue du chemin vert, 22550 MATIGNON	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h et 14h à 17h.

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

• **Par voie postale** toute correspondance relative à l'enquête devra être adressée à Monsieur le Commissaire Enquêteur de la modification n°1 du PLUiH Dinan Agglomération, 8 Boulevard Simone Veil, CS 56 357 22106 DINAN Cedex Ces correspondances seront mises à disposition au siège de Dinan Agglomération, siège de l'enquête, dans les meilleurs délais.

• **Par voie électronique**, les observations et propositions pourront être déposées dans le registre numérique dématérialisé à

l'adresse : www.registre-dematerialise.fr/2570 ou par courriel à l'adresse suivante plui@dinan-agglomeration.fr

• **Par écrit** aux jours et horaires d'ouverture au public de chacun des lieux d'enquête, les observations et propositions pourront être consignées directement dans les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur.

• **Par écrit et par oral** auprès du Commissaire Enquêteur lors des permanences Les observations écrites seront consultables au siège de Dinan Agglomération, siège de l'enquête.

Le Commissaire enquêteur recevra le public lors de quatre permanences :

- 1 Le lundi 20 septembre 2021 de 9h à 12h au Siège de Dinan Agglomération
- 2 Le jeudi 7 octobre 2021 de 14h à 17h à la Maison intercommunale de Broons
- 3 Le mercredi 13 octobre 2021 de 9h à 12h à la Maison intercommunale de Matignon
- 4 Le mercredi 20 octobre 2021 de 14h à 17h30 au Siège de Dinan Agglomération

L'ensemble des observations écrites sera tenu à la disposition du public au siège de Dinan Agglomération, siège de l'enquête, dans les meilleurs délais. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante Dinan Agglomération Service Urbanisme Foncier 8 Boulevard Simone Veil, CS 56 357 22106 DINAN Cedex. Des informations complémentaires sur le projet de PLUiH soumis à enquête pourront également être obtenues auprès du Service Urbanisme Foncier tel 02 96 87 14 14 courriel : plui@dinan-agglomeration.fr

Une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur sera également disponible au siège de Dinan Agglomération et dans les autres lieux de l'enquête publique, ainsi qu'à la Préfecture des Côtes d'Armor pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à dater de la remise des conclusions et de l'avis du Commissaire Enquêteur.

Ces documents seront également publiés pendant un an sur le site internet : www.registre-dematerialise.fr/2570. Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure d'enquête sont l'approbation de la modification n°1 du PLUiH de Dinan Agglomération ou son refus. Ces décisions seront formalisées par une délibération du Conseil Communautaire.

La Chapelle des Vaux

La Chapelle des Vaux daterait du XV^e siècle, sans doute était-elle l'oratoire privé du manoir des Vaux. En mauvais état, elle est entièrement reconstruite au XIX^e siècle. Puis le 30 juin 1978, le conseil municipal propose son acquisition au Vicomte de Poulpiquet du Halgouët.

Au-dessus de la porte un écusson fruste et écartelé s'orne de quatre armoiries. L'intérieur au sol carrelé contient un autel avec colonnettes et guirlandes. Sainte-Apolline a sa statue au retable ; elle est accompagnée des images de Sainte-Bonne et Saint-Hyacinthe.

Autrefois, Saint-Apolline était invoquée pour calmer les maux de dents, elle tenait une place privilégiée dans la vie de tous les jours. Elle bénéficiait du titre de thaumaturge, ce qui signifie qu'elle guérissait de manière miraculeuse. La chapelle lui est dédiée, la légende rapporte « Que les bourreaux de Sainte-Apolline lui arrachèrent les dents une à une ». C'est la sainte patronne des chirurgiens-dentistes.

Mais qui était Sainte-Apolline, et d'où vient cette légende ? Apolline d'Alexandrie, Sainte-Apolline ou Apollonie, morte le 9 février 249 à Alexandrie (Egypte), est une martyre chrétienne. Au milieu du III^e siècle, l'empereur romain Dèce promulgue un édit obligeant tous les citoyens à offrir des sacrifices aux dieux pour la sauvegarde de l'Empire, édit qui marque le début d'une nouvelle période de persécutions contre les chrétiens.

Le récit du martyre d'Apolline est tiré d'une lettre de Denys, évêque d'Alexandrie à Fabien, évêque d'Antioche. Ce jour-là, Apolline est victime de bourreaux livrés à eux-mêmes. N'étant plus très jeune, elle leur inspire quelques fantaisies de cruauté. Après avoir été traînée devant un bûcher, ils menacent de l'y jeter, si elle ne répète pas après eux des injures au Christ. Refu-



sant de satisfaire ses bourreaux, ils lui fracassent la mâchoire et lui brisent toutes les dents. Apolline profite alors de leur distraction, « plus prompte que ses bourreaux », dit Saint-Augustin dans un sermon, elle court se jeter dans les flammes. Ainsi périt Sainte-Apolline.

En Bretagne, on constate un foyer de concentration des statues de Sainte-Apolline. On la représente souvent avec une paire de tenailles comme dans la cathédrale Saint-Paul-Aurélien à Saint-Pol-de-Léon, et parfois avec les dents qui lui furent arrachées, et la palme du martyre.

Dans une chapelle d'Eréac une vieille statue de Saint-Apolline présente la particularité d'être criblée d'épingles, sans doute fut-elle persécutée de n'avoir pas su calmer le mal de dents de clients rebelles ? A Carentoir (Morbihan) on mordait une pierre placée sous sa statue, et paraît-il, les maux de dents se dissipaient immédiatement !

Aujourd'hui la Chapelle des Vaux avec à l'intérieur la statue de Sainte-Apolline se trouve dans un espace accueillant et bucolique, vous ne perdrez pas votre temps en y faisant le détour.

Bientôt, la toiture de la chapelle va être entièrement refaite en respectant les magnifiques courbures de sa charpente.



La chiève de Trigavou



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIES

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

→ DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• Thierry ORVEILLON, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• Loïc LEMOINE, premier adjoint, en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments : sur rendez vous

• Charlotte GESLAIN, adjointe en charge de la stratégie climat, de la qualité de vie, du tourisme et des projets participatifs : sur rendez-vous

• Serge CHEVALIER, adjoint en charge de la solidarité, des sports et de la vie associative : mardi et vendredi de 10h à 12h

• Sylvie VADIS, adjointe en charge de la culture, de l'animation et de la communication : sur rendez vous

• Yvon PRESSE, adjoint en charge de l'éducation et de la restauration collective : sur rendez vous

• Flore HUGUERRE, adjointe en charge de la jeunesse et de la mobilité : sur rendez vous

• Jean Paul LEROY, adjoint en charge de l'aménagement du territoire : sur rendez-vous

→ Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblee-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

EHPAD

• Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beaussais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2^e et 4^e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

• Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tél : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Beaussais sur Mer les 1^{er} jeudi matin et 3^{ème} mercredi matin sur rendez-vous au 02 96 85 32 67. (Conseillers emploi – insertion)

HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

PLESLIN

Lundi : 16h30 à 18h00

Mercredi : 10h30 à 12h00

et 15h00 à 17h00

Samedi : 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi 10h30 à 12h.

TRIGAVOU

Mardi : 16h30 à 18h00

SECOURS ET SANTÉ

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Beaussais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

• SAMU : 15

• N° d'urgence : 112

• Ambulance-Pompes Funèbres

Direct Ambulances : 02 96 27 15 87

• Médecins

Antoine Veron, Nicolas Baudriller, Martin Gilardi,

Claire Chapron-Gédouin, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27

• Pharmaciens

Isabelle Tréboit, Gilles Delahaye : 02 96 27 80 25

• Dentistes

Erwan Chesneau, Cécile Louis, Anaïs Montebault :

02 96 27 17 28

• Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Elisa Servet, Delphine Berthe,

Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80

• Ostéopathe

Antoine Robert : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer,

Christine Guillard, 02 96 27 17 04

Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

• Sophrologue

Philippe Corvellec 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

• Podologue

Thiphaine Besnard : 02 96 27 15 75

• Psychologue clinicienne

Stéphanie Lemerrier : 07 83 88 20 89

• Hypnothérapeute

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

contact@karine-hypnose.fr

• Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude, - Antenne Beaussais-Rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

02.96.27.86.77 ou par courriel : accueil.brf@adsce.fr

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

Le vendredi place de la mairie à Pleslin de 8 h à 13 h :

• Fruits et légumes

• Poissons et crustacés

• Crêpes et galettes

• Artisan fleuriste

• Produits Hakawerk

• Nouilles japonaises

VENTES AMBULANTES

Bourg de Pleslin :

• Mercredi : 18 h – 21 h : pizzas

• Jeudi : « La caravane passe » Food truck

• Samedi : 18 h : sushi

• Dimanche : 8 h : huitres de Cancale (près de la boulangerie)

18 h – 21 h : pizzas

Bourg de Trigavou (près de la salle des fêtes)

• Le mardi : 17 h – 21 h : pizzas